

TRAITEMENT MINERAL DU BOIS

Utilisation :

Traitement du bois préventif (exempt de produit toxique) contre les insectes (norme européenne EN 46), contre les champignons (norme européenne EN 113), contre les termites (testé par le MFL, Mississippi Forest Products Laboratories).

Meilleure protection du bois contre le feu aux USA : Class A d'après Underwriters Laboratories à Santa Clara.

Protection contre les émissions de produits toxiques, comme le PCP (réduction de 70 % environ), contre le lindane et le DDT (réduction de 50 % environ), testée par l'Université de Hambourg-Harburg en Allemagne.

A l'extérieur, les bois traités doivent être protégés de la pluie.

Produit de consolidation des bois fragilisés par les parasites : le produit renforce les parties friables et obture les couloirs creusés par les insectes.

Action immédiate en cas d'attaque d'insectes et champignons (*Hylotrupes bajulus* L., *Coniophora puteana*, *Poria placenta*, *Gloeophyllum trabeum*).

Les principes actifs contenus dans ce traitement minéral agissent même contre la mérule (*Serpula lacrimans*) et contre le bleuissement. L'efficacité n'est pas limitée à des insectes ou à des champignons particuliers.

Principe actif :

Les substances nutritives recherchées par les insectes jusqu'au cœur du bois sont minéralisées : les bois une fois traités ne représentent plus d'intérêt au point de vue nutritif pour les insectes.

Au cas où le bois est déjà attaqué, le produit remplit les passages creusés par les insectes qui ne peuvent plus se déplacer ni se nourrir.

Si le bois est attaqué par des champignons, la plupart sont anéantis par la forte alcalinité du produit, la silification détruit mécaniquement le reste.

Propriétés :

- produit concentré à diluer avec de l'eau
- sans solvant
- bon pouvoir de pénétration
- sans émission
- convient tout particulièrement aux personnes souffrant d'allergie, aux malades, ainsi qu'aux enfants et aux animaux.
- peut s'utiliser dans le domaine alimentaire, ainsi que sur des ruches
- fabrication à partir de matières premières renouvelables
- perméable à la vapeur d'eau
- facile à utiliser
- sans conservateur
- efficacité reconnue au plan international par des instituts indépendants
- valeur du pH : 10 - 11, neutre après séchage
- densité : environ 1,42 g / cm³

Composition :

Sels de silice, huiles végétales, résines naturelles, potasse, cellulose, xylose, acide silicique, acide végétal, colorants végétaux, eau.

Mode d'application :

Au pinceau, au rouleau, par trempage ou injection.

Pour le séchage, veiller à ce que les bois traités ne soient pas en contact : risque de collage.

Préparation :

Le bois doit être non traité, propre, dépoussiéré. Eliminer toute matière anti-saleté ou hydrofuge qui empêcherait la pénétration du produit de traitement.

Eliminer les vieilles laques, les peintures acryliques avec le décapant Kreidezeit.

Traiter les poches de résine existantes en les brûlant (c'est le moyen le plus efficace pour les éliminer).

Utilisation :

Bien remuer le produit avant l'emploi. Protéger le milieu environnant des éclaboussures.
La dilution est de 1 pour 3, c'est-à-dire qu'on mélange 1 volume de produit concentré à 3 volumes d'eau : 1 litre de produit concentré avec 3 litres d'eau donnera 4 litres de produit prêt à l'emploi. Avant de passer une deuxième couche, veiller à ce que la première couche soit complètement sèche.

1- Action préventive

Mélanger 1 part de produit à 3 parts d'eau, appliquer 2 couches.

2- Protection ignifuge et réduction des émissions de produits toxiques

Pré-traitement : appliquer 1 couche de produit dilué à 1 pour 3.

Traitement principal : appliquer 2 couches de produit concentré.

3- Action curative en cas d'attaque par les insectes

Détecter les parties infestées (si nécessaire avec un stéthoscope). Faire des trous de 2 à 3 mm de diamètre jusqu'au cœur du bois, à des intervalles de 3 cm environ. A l'aide d'une seringue à injection classique et d'une longue canule, injecter le produit concentré dans les galeries creusées par les insectes. Il importe que le produit atteigne les parties infestées. Après traitement des bois en hauteur, boucher les trous percés avec de la cire (qu'on enlève ensuite pour une finition à la peinture). Pour finir, appliquer 2 couches de produit dilué à 1 pour 3 sur toute la surface du bois, pour empêcher toute prolifération.

4- Action fongicide

Appliquer 2 couches de produit dilué à 1 pour 3. Si nécessaire - en fonction de l'attaque - appliquer une dernière couche de produit concentré.

5- Action de solidification du bois dans le cadre de l'assainissement de constructions anciennes

Pré-traitement : appliquer 1 couche de produit dilué à 1 pour 3.

Traitement principal : appliquer 2 couches de produit concentré.

Cette action qui solidifie les parties du bois fragilisées par les insectes permet de faire l'économie d'une rénovation onéreuse.

Les finitions à l'extérieur :

A l'extérieur, les bois traités au Woodbliss doivent recevoir une couche d'imprégnation à l'huile, avant la finition à la lasure extérieure ou à la peinture à l'huile.

Les finitions à l'intérieur :

A l'intérieur, les bois traités au Woodbliss peuvent recevoir une finition à l'huile ou à la cire : huile dure pour le sol, huile dure incolore, huile de lin, émulsion à la cire de Carnauba, cire dure, encaustique, peinture à l'huile. Cette finition n'est pas indispensable à l'intérieur.

Le séchage peut entraîner à la surface du bois traité une cristallisation (couleur blanchâtre) qu'on peut faire disparaître à sec avec une brosse, puis en appliquant une couche d'huile ou de cire.

Séchage :

8 à 24 heures à 20 °C avec une humidité de l'air de 65 % et en fonction du support plus ou moins absorbant. En principe, il faut attendre que la première couche soit sèche avant de passer la suivante.

Nettoyage des outils :

A l'eau tout de suite après usage.

Stockage :

Au frais, au sec, à l'abri du gel, un pot bien fermé se conserve au moins 2 ans.

Rendement :

En fonction du degré d'absorption du support.

150 ml par m² par couche.

1 litre de concentré + 3 litres d'eau = 4 litres de produit, soit 27 m².

5 litres de concentré + 15 litres d'eau = 20 litres de produit, soit 135 m².

Elimination des résidus de produit :

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Les résidus secs peuvent être mis à la poubelle.

Précautions :

Produit irritant pour les yeux et la peau qu'il convient de protéger (lunettes, gants). En cas de contact, rincer abondamment à l'eau.

Protéger les surfaces avoisinantes des projections (parties métalliques, verre, etc.), qui peuvent tacher de manière irréversible. En cas de contact, rincer immédiatement à l'eau. Les bois à tannin peuvent prendre une teinte foncée au contact du produit : faire des essais au préalable.